

TARIFS DE LOCATION 2015
De la salle polyvalente André Maigné

18 bis, rue du 14-Juillet

Forfait de 7 heures, jusqu'à 1 heure du matin maximum
Chèque de banque ou de poste demandé à partir de 779.01 €

SALLE EN TOTALITE 400 m²

250 personnes assises 350-380 personnes debout

Personnes extérieures	2020,62 €
Heure supplémentaire	168,30 €
Habitants de la ville	939,42 €
Heure supplémentaire	81,60 €
Associations de la ville	470,22 €
Heure supplémentaire	81,60 €

DEMI-SALLE 180 m²

130 personnes assises ou 170 personnes debout - salles 1 et 2

90 personnes assises ou 120 personnes debout - salles 3 et 4

Personnes extérieures	1164,84 €
Heure supplémentaire	102,00 €
Habitants de la ville	576,30 €
Heure supplémentaire	64,26 €
Associations de la ville	293,76 €
Heure supplémentaire	64,26 €

QUART DE SALLE 90 m²

50 personnes assises ou 70 personnes debout (sauf salle 4)

Personnes extérieures	667,08 €
Heure supplémentaire	73,44 €
Habitants de la ville	293,76 €
Heure supplémentaire	41,82 €
Associations de la ville	146,88 €
Heure supplémentaire	41,82 €

Conditions de gratuité :

Associations kremlinoises :

une fois par an (date à leur convenance suivant disponibilités) : totalité
une fois par mois : 1/4 de salle, 4 heures (non cumulable d'un mois à l'autre)

Personnel communal et assimilés :

une fois par an (par agent ou par couple) : 1/4 de salle, sauf exception
au-delà : application du tarif "habitants de la ville"

Groupes politiques du Conseil Municipal, Etablissements publics locaux, d'enseignement, d'OPH et assimilés :
dans la limite des horaires disponibles

Réunion de copropriétaires ou société du KB:

Forfait de 4 heures :	182,58 €
Heure supplémentaire :	61,20 €

Location horaire aux particuliers Kremlinois et associations locales (1/4 de salle) :

Entre 9h et 23 h :	48,96 €
De 23h à 1h du matin :	62,22 €

Société de sécurité : Forfait de 4h : 102.89€